

Avis d'Appel d'Offres pour Contrats-Cadres de Services Non Consultants (Processus d'appel d'offres à enveloppe unique)

Bobo-Dioulasso le 21 août 2023

Autorité contractante : Organisation Ouest Africaine de la Santé (OOAS)

Pays: BURKINA FASO

Nom du projet : Organisation Ouest Africaine de la Santé (OOAS)

Titre de l'accord-cadre : SERVICES DE CABINET MEDICAL POUR LA VISITE MEDICALE ANNUELLE

DES MEMBRES DU PERSONNEL DE L'OOAS ET DE LEUR DEPENDANTS

No de référence AOL: NCB/ADMI-WAHO/2023/101

- 1. L'Organisation Ouest Africaine de la Santé (OOAS) a prévu dans son budget 2023 et dans le plan de passation de marchés des ressources à affecter pour le recrutement de cabinets médicaux pour les visites médicales annuelles des membres du personnel de l'OOAS et de leur dépendants et a l'intention de conclure des marchés subséquents (bons de commande périodiques) qui seront être attribués en vertu des accords-cadres signés avec des cabinets sélectionnés à la suite d'un appel d'offres local.
- 2. L'OOAS, lance le présent appel d'offres local en vue de conclure lesdits accords-cadres. L'autorité contractante est le seul utilisateur au sens de l'accord-cadre.
- 3. Les cabinets médicaux éligibles doivent avoir leur siège à Bobo-Dioulasso ou établir leur annexe dûment équipée et installées à Bobo Dioulasso ou doivent être capable d'installer selon les normes d'intervention médicale une annexe pendant chaque campagne de visite médicale annuelle à Bobo Dioulasso au Burkina Faso
- 4. L'OOAS invite maintenant les soumissionnaires admissibles à soumettre des offres protégées pour les prestations de visites médicales annuelles sur une durée de quatre (04) ans à raison d'une visite par bénéficiaire par an. La durée des opérations de visite médicale sera de 30 jours calendaires par an. Les quantités estimées par an et pour les quatre ans sont ci-dessous définies :

No	Description détaillée des services (Spécifications techniques demandées)	Quantité esti- mée annuelle	Quantité esti- mée globale
1	Consultation de médecine générale (Examen clinique complet)	184	736
2	Bilan rénal	184	736
3	Bilan hépatique	184	736
4	Bilan cardiaque	184	736
5	Bilan Pulmonaire (au besoin)	184	736
6	NFS (numération formule sanguine) complète	184	736
7	Glycémie à jeun	184	736
8	Pour les femmes (les épouses et filles à charge et éligibles, âgées de 09 ans et plus) dépistage du cancer du col de l'utérus (examen au spéculum vaginal plus inspection visuelle au soluté de	78	312



WEST AFRICAN HEALTH ORGANIZATION ORGANISATION OUEST AFRICAINE DE LA SANTE ORGANIZAÇÃO OESTE AFRICANA DA SAÚDE

	Lugol (IVL) ou inspection visuelle à l'acide acétique (IVA), avec (si nécessaire) le frottis cervico-utérin.		
9	Pour les femmes (les épouses et filles à charge et éligibles, âgées de 12 ans et plus) examens Cliniques (palpation des seins) et examens complémentaires si nécessaire (échographie mammaire, scanner du sein, ou mammographie).	77	308
10	Pour les hommes (plus de 40 ans) : toucher rectal+ test de PSA (le test sanguin de l'antigène prostatique spécifique).	43	172
	Examen ophtalmologique.	184	736
12	Des examens complémentaires pourront être demandés par le médecin examinateur selon les résultats de l'examen clinique	184	736

- 5. Les Accords-cadres à conclure seront des accords-cadres fermés à utilisateur unique avec des prestataires multiples sans une mise en concurrence à la deuxième étape (contrats subséquents : bons de commandes)
 - L'utilisateur unique autorisé à acheter en vertu des Accords-cadres est l'Organisation Ouest Africaine de la Santé (OOAS).
 - Le présent appel d'offres (première étape) a pour intention de conclure des accords-cadres avec un nombre maximum de trois (03) prestataires.
 - A l'issue de la signature des accords-cadres sur la durée prévue au point 9 ci-dessous, un contrat subséquent (bon de commande) sera signé avec le prestataire classé premier mieux disant à l'issue du présent appel d'offres ou avec le prestataire classé suivant lorsque le premier n'est pas en mesure d'exécuter la commande et ainsi de suite, au titre des visites médicale de chaque année.
- 6. La conclusion d'un accord-cadre avec un prestataire n'impose aucune obligation à l'OOAS, de commander des prestations dans le cadre d'un autre contrat. L'accord-cadre conclu ne garantit pas qu'un prestataire de services de l'accord-cadre se verra attribuer un contrat subséquent (bon de commande).
- 7. L'actuelle mise en concurrence sera menée dans le cadre d'un appel d'offres local, conformément au code des marchés révisé en septembre 2021 de la CEDEAO.
- 8. Les soumissionnaires présenteront une offre unique (technique et financière inclus) pour cet appel d'offres organisé en un lot unique.
- 9. Les accords-cadres sont conclus pour une durée de quatre 04 ans à compter de la date d'entrée en vigueur indiquée dans l'accord-cadre.
- 10. Les soumissionnaires admissibles intéressés peuvent communiquer avec l'équipe de passation de marchés :procurement@diffusion.wahooas.org; L'OOAS répondra au plus tard sept (7) jours calendaires avant la date limite de dépôt des offres, à toute demande d'éclaircissements reçue au plus tard dix (10) jours calendaires avant la date limite de dépôt des offres



WEST AFRICAN HEALTH ORGANIZATION ORGANISATION OUEST AFRICAINE DE LA SANTE ORGANIZAÇÃO OESTE AFRICANA DA SAÚDE

- 11. Tout candidat éligible intéressé par le présent avis peut consulter et télécharger les documents d'appel d'offres à partir du 24 Août 2023 à 10 heures GMT sur le site https://data.wahooas.org/tenders/list
- 12. Les offres devront être rédigées dans l'une des trois (03) langues de la CEDEAO et envoyées par voie électronique à l'adresse https://data.wahooas.org/tenders/tenders/list au plus tard le 18 septembre 2023 à 12h00 GMT.
- 13. Les candidats ayant soumis leurs offres, communiquent par l'adresse https://data.wahooas.org/tenders/tenders/list, le mot de passe de leurs offres protégées au plus tard le 18 septembre 2023 à 12h00 GMT
- 14. A la date prévue pour l'ouverture des offres, les soumissionnaires pourraient se connecter à la séance d'ouverture en ligne à travers le lien reçu par email.
- 15. Les offres transmises par autres moyens ne seront pas ouvertes et seront rejetées.
- 16. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de 180 jours à compter de la date limite de soumission.

17. L'OOAS se réserve le droit de ne donner aucune suite à tout ou partie du présent avis d'appel d'offres.

Dr Melchior Athanase J C. AISSI Directeur Général